

Etablir des devis justes et rentables

Où ?

CENTRE IFAPME LIEGE-HUY-VERVIERS (VILLERS-LE-BOUILLET)

Rue de Waremme, 101

4530 VILLERS-LE-BOUILLET

Quand ?

Session du 29/10/2020

Les jeudis 29 octobre, 12, 19, 26 novembre et 3, 10 décembre 2020 de 9h00 à 16h30

Droits d'inscription

1050€

- Employés CP 200 et leurs employeurs : **gratuit** via le Cefora
- Affiliés CCW (ristourne 15%) : **892,50 €** (coût avec les chèques formation : **262,50 €**)
- Non affiliés CCW : **1050€** (coût avec les chèques formation : **420 €**)

Le deviseur occupe une fonction clé dans l'entreprise. En effet, c'est de lui ou de son service que dépendent un carnet de commandes bien rempli et un chantier rémunéré à sa juste valeur.

Cette formation, où les bases théoriques sont étayées par de nombreux exercices pratiques, permet de structurer les nombreuses tâches et responsabilités du métreur-deviseur : organiser et planifier un devis, étudier et analyser le dossier de construction, établir le métré des ouvrages, en estimer les coûts ainsi que les frais fixes, apprécier les moyens à appliquer pour satisfaire aux exigences spécifiques de qualité.

Une formation courte et concrète, pour ne plus se tromper et éviter les principaux pièges qui peuvent faire perdre temps, argent et marchés à l'entreprise.

Au programme (42h)

Lecture de plans et métrés (7h)

- Lecture de plans
- Analyse du code de mesurage
- Applications pratiques du code de mesurage par rapport au plan
- Cas pratique : métré d'un projet.

Aspects juridiques (7h)

- Responsabilité des coûts imprévus ou non décrits.
- Trucs et astuces juridiques pour l'évaluation d'un devis.

Aspects sécurité et environnement (7h)

- Etude des risques et définition des moyens de sécurité à prévoir pour la réalisation des travaux.
- Prise en compte des demandes de la coordination de sécurité.
- Incidences environnementales et gestion des déchets.
- Valorisation du coût de la sécurité et de l'environnement, incidence sur le devis.

Aspects pratiques du devis (21h)

- Premier examen des dossiers.
- Organisation et planification du devis.
- Etude du dossier (lecture du cahier des charges, contrôle de plans).
- Analyse du dossier (demandes du client, points forts et points faibles, variantes, techniques à appliquer, délais, questions à poser).
- Estimation du coût des ouvrages (main d'œuvre, matériaux, matériel, sous-traitance et partenaires).
- Évaluation des frais fixes (installation de chantier, matériels, études, énergies).
- Etude du planning (délais prévus, délai optimisé).
- Chiffrage de l'installation et des frais de chantier.
- Montage du prix de revient brut.
- Montage du prix de vente.
- Annexes au devis.
- Résultats et analyse de l'offre.
- Traitement des informations en retour de chantier (résultats sur main d'œuvre, matériaux, matériels, fournisseurs, sous-traitants).

Public-cible

La formation s'adresse aux dirigeants d'entreprises de construction ainsi qu'à leurs employés et/ou ouvriers en charge d'établir des devis, à savoir métreurs, acheteurs, deviseurs. Elle peut également utilement compléter la formation de gradués en construction, fraîchement diplômés.

Formateur

Stéphanie DEMARCHE, Licenciée en droit. Conseillère juridique à la Confédération Construction de Namur.

Bernard LEGROS, Ingénieur civil chimiste et SHE. Gérant chez Safejob SPRL.

Guy PATERNOTTE, Gérant du bureau GP Consult SPRL.